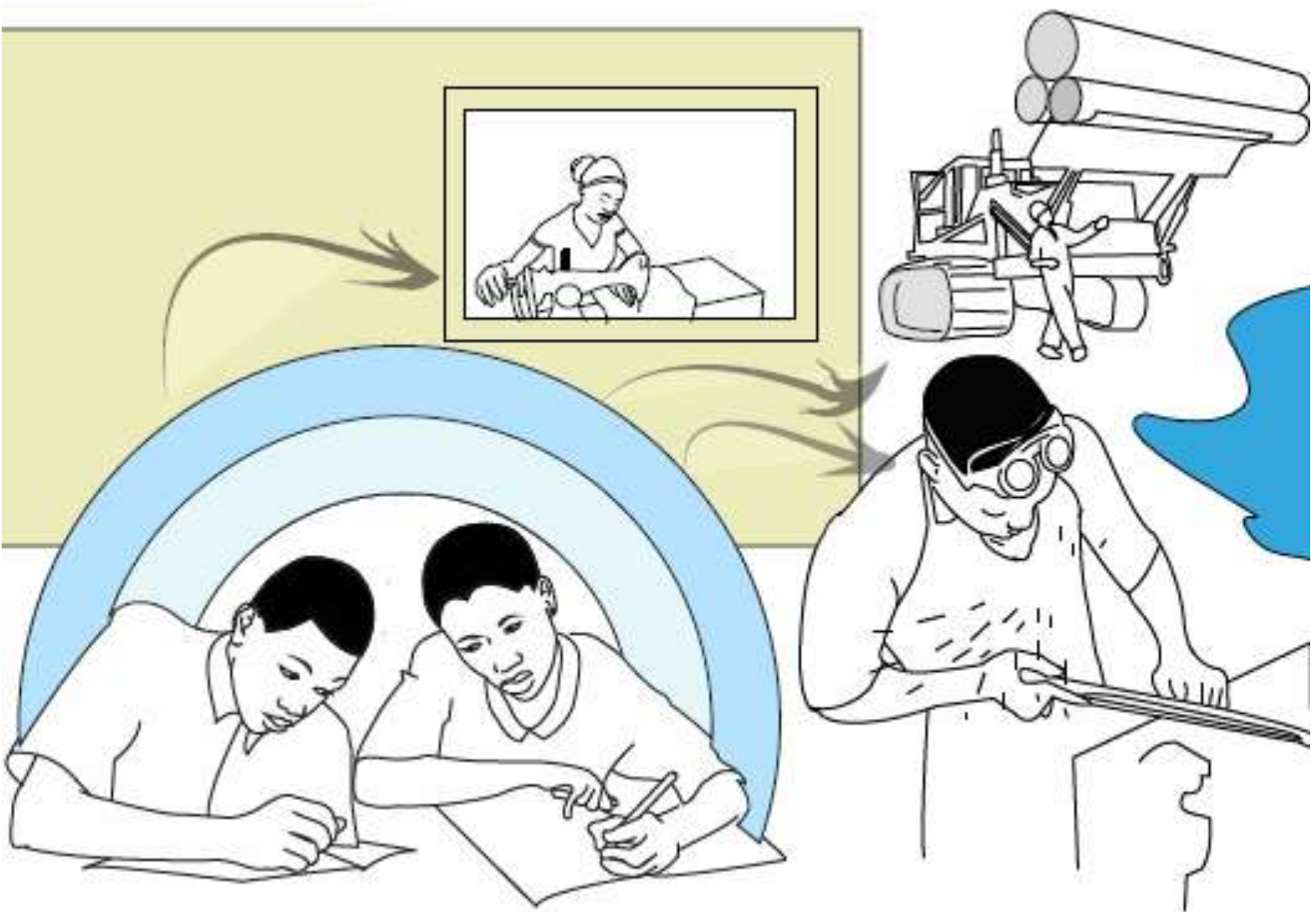




# LA VOIX DE LA JEUNESSE

## REFORME DU SECTEUR DE L' EDUCATION EN FAVEUR DE L' EMPLOI DES JEUNES



DOCUMENT DE POLITIQUE DE  
**CAMYOSFOP**



CAMYOSFOP



FRIEDRICH  
EBERT  
STIFTUNG

# ***LA VOIX DE LA JEUNESSE :***

## ***REFORME DU SECTEUR DE L'EDUCATION EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES***

**DOCUMENT D'ORIENTATION**

*Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich Ebert  
Stiftung est formellement interdit  
à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement  
par la Friedrich Ebert Stiftung.  
La présente publication n'est pas destinée à la vente  
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation Réservés pour tous les pays.*

© - by Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun), 2014

Tél. 00 237 22 21 29 96 / 00 237 22 21 52 92

B.P. 11 939 Yaoundé / Fax : 00 237 22 21 52 74

E-mail : [info@fes-kamerun.org](mailto:info@fes-kamerun.org)

Site : <http://www.fes-kamerun.org>

ISBN : 978-9956-739-00-6

- également disponible en anglais -

Document élaboré par:  
Cameroon Youths and Students Forum for Peace (CAMYOSFOP)  
Office Location: Carrefour Warda, Immeuble HAJAL, 6th Floor, Apartment 601  
P.O. Box 3873 Yaoundé - Cameroon  
Tel: (237) 77 32 93 61 / 22 67 09 11.  
Email. [Camyosfop\\_p@yahoo.com](mailto:Camyosfop_p@yahoo.com).  
Website: [www.camyosfop.org](http://www.camyosfop.org)

## TABLE DE MATIÈRES

<i>I. Organisation et financement du projet</i> .....	<i>P.2</i>
<i>II. Avant-propos</i> .....	<i>P.3</i>
<i>III. Acronymes et abréviations</i> .....	<i>P.6</i>
<i>1. Aperçu synoptique sur le secteur de l'éducation au Cameroun</i> .....	<i>P.7</i>
<i>2. Perspectives de développement humain au Cameroun</i> .....	<i>P.8</i>
<i>2.1. Perspectives et limitations économiques</i> .....	<i>P.8</i>
<i>2.2. Analyse de documents en rapport avec les reformes de l'éducation         pour l'emploi jeune au Cameroun</i> .....	<i>P.9</i>
<i>3. Analyses des principaux résultats de l'enquête</i> .....	<i>P.14</i>
<i>3.1. La reforme du secteur éducatif pour l'emploi des jeunes</i> .....	<i>P.15</i>
<i>3.2. Rapport entre chômage et éducation</i> .....	<i>P.19</i>
<i>3.3. Les attentes du marché de l'emploi</i> .....	<i>P.21</i>
<i>4. Recommandations</i> .....	<i>P.27</i>
<i>5. Perspectives</i> .....	<i>P.28</i>
<i>6. Annexes</i> .....	<i>P.29</i>

## **ORGANISATION ET FINANCEMENT DU PROJET**

### **Supervision générale:**

NGALIM Eugine Nyuydine, Directeur Exécutif de CAMYOSFOP

Dr Denis Tull, Représentant Resident de Friedrich Ebert Stiftung (FES)

### **Experts:**

Charles LINJAP, Consultant en Développement

Prof. Verkijika G. FANSO, Université de Yaoundé I

Richard NDI, Service Œcuménique pour la Paix (SeP)

Francisca AMAA, SeP

Gabriel NGWE, FES

Lea Pulcherie MAFFENGANG, FES

Bari Bongnyuy FANSO, CAMYOSFOP

### **Collecte de données:**

Kenneth BONGMUYONG, CAMYOSFOP (Yaoundé)

Janet JATO, CAMYOSFOP (Yaoundé)

Velveeta VIBAN, CAMYOSFOP (Yaoundé)

Maximilland Charles AYUNIFOR, CAMYOSFOP (Yaoundé)

Serge Nguibaba MBILE, CAMYOSFOP (Bertoua)

Alex Joseph BIKOK, CAMYOSFOP (Garoua)

Doris NINGO, CHRAPA (Douala)

Ignatius Foka MBAH, CHRAPA (Douala)

Emmanuel Kiven, NWADO (Bamenda)

Chris Ajong FOTABONG, GNGG (Buéa)

Paul MIYE, Université de Maroua (Maroua)

### **Financement:**

Friedrich Ebert Stiftung (FES).

## AVANT-PROPOS

L'acuité du chômage des jeunes au Cameroun se situe officiellement à 33% (stat 2010); c'est une énorme source de débat qui a déclenché un bon nombre de réformes des politiques publiques depuis les années 1990 pour faire reculer la tendance en pleine progression. Malgré la réorganisation continue des ministères clés, notamment avec la nomination des membres du gouvernement après l'élection présidentielle du 8 décembre 2004 et l'institution des Ministères de la jeunesse et de l'Emploi et de la Formation professionnelle, il convient de noter que des avancées très mineures ont été réalisées dans la réduction du chômage des jeunes au Cameroun.

Selon les tendances du recensement de 2010, la population du Cameroun augmente de 2,5% par an alors que la croissance moyenne du PIB depuis 2000 est d'environ 3,5% - une indication claire que le taux de croissance économique n'est pas assez fort pour absorber une population en constante expansion. L'économie camerounaise a rebondi en 2012, stimulée par la reprise dans le secteur du pétrole et une forte demande intérieure, qui a été à son tour entraînée par des investissements dans les infrastructures. Ce rebond économique n'a pas été traduit par une réduction significative du chômage des jeunes.

Ce document d'orientation sur la « voix de la jeunesse sur la réforme du secteur de l'éducation et le marché de l'emploi » vise principalement à répondre à la question : **comment équiper les jeunes pour une meilleure insertion dans le marché de l'emploi?** En réponse à cette question, il convient de noter que l'éducation est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Si elle est bien adaptée au marché de l'emploi, elle peut accélérer la réalisation des OMD, et des ODD (Objectifs du développement durable, 2015), préconisés par les partenaires internationaux de développement aujourd'hui.

Ce document met en évidence le lien complexe entre la réforme du secteur de l'éducation et le marché de l'emploi par la logique qui voudrait que la réforme du système éducatif sans en même temps créer de nouveaux emplois par une transformation économique adéquate est essentiellement un foyer de discordance sociale. Ce document d'orientation explore la possibilité de mieux outiller les jeunes afin de faciliter leur insertion dans le marché de l'emploi et promouvoir l'auto-emploi. Réformer le secteur de l'éducation sans passer simultanément par une transformation structurelle de l'économie camerounaise pour la création de nouveaux emplois n'entraînera pas une baisse du chômage des jeunes. L'engagement limité de renforcer la capacité entrepreneuriale des jeunes en vue de créer l'auto-emploi est suicidaire pour l'emploi, surtout dans un pays en développement comme le Cameroun dont le secteur privé est principalement constitué de petites et moyennes entreprises (PME) et d'un vaste secteur informel. Renforcer la capacité entrepreneuriale des jeunes est une garantie pour la compétitivité des PME camerounaises, et qui facilite également la transition de l'informel au secteur formel.

L'échec de construction d'une chaîne de valeur de l'économie camerounaise dans des secteurs clés comme l'agriculture, le tourisme, l'exploitation minière et forestière, empêche à des millions de jeunes camerounais d'accéder à un emploi décent. Développer une telle chaîne de valeur de l'économie Camerounaise contribuera à coup sûr à la création de nouveaux emplois et sera une valeur ajoutée pour la croissance économique du Cameroun. En substance, ce document d'orientation, basée sur une enquête menée en 2013, explique le rapport qui existe entre réformes de l'éducation, chômage des jeunes et marché de l'emploi. Cette enquête a permis de rassembler des informations objectives des principales parties prenantes (les jeunes, les enseignants, les employeurs et les acteurs de la société civile) en ce qui concerne la situation réelle des réformes de l'éducation et le chômage des jeunes en vue de favoriser la croissance économique, durable et inclusive, qui peuvent véritablement être traduites en émergence économique comme énoncé dans le Document Vision 2035 du Cameroun.

C'est dans ce sillage que la Cameroon Youths and Students' Forum for Peace (CAMYOSFOP) en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert (FES) a mené cette enquête auprès des principaux intervenants dans le

secteur de l'éducation et de l'emploi des jeunes. Le but de l'enquête était d'identifier les dérapages et d'envisager des pistes de solution pour garantir l'emploi en faveur des jeunes du Cameroun, de manière durable et inclusive. Au total, 356 enquêtés (211 hommes et 142 femmes, 3 n'ayant pas répondu) âgés de 16 à 36 ans et plus ont donné leur avis. L'analyse de leurs réponses est la contribution de CAMYOSFOP à ce débat public. Ce document d'orientation est subdivisé en cinq parties:

- Aperçu synoptique
- Notes d'orientations stratégiques sur ces questions
- Analyses des résultats issus de l'enquête
- Recommandations
- Perspectives.

Ce document d'orientations est le troisième du genre proposé par CAMYOSFOP. Les deux précédents ont porté sur: le « *chômage des jeunes et les migrations* » (2010), et « *Agriculture et formation professionnelle comme passerelles vers l'emploi des jeunes au Cameroun* » (2012), tous deux financés par la FES. En dehors de ces documents de politique générale, le partenariat CAMYOSFOP/ FES qui remonte à 2006, nous a également permis d'organiser quelques ateliers financés par la FES. Il s'agit notamment de: Participation des jeunes étudiants aux élections (23 au 25 mai 2007); Jeunesse camerounaise et Vision (OMD ) 2015 (24-26 novembre 2008); La Jeunesse camerounaise et le phénomène des migrations et du chômage au 21e siècle (10-12 août 2009), Le Conseil national de la jeunesse du Cameroun et la gestion des conseils de la jeunesse (26-28 mai 2010); La jeunesse camerounaise et l'émergence du Cameroun (02-03 février 2011), et l'Agriculture et la formation professionnelle comme passerelles à l'emploi des jeunes au Cameroun (07-09 juillet 2011).

Au regard des résultats issus de notre partenariat avec la FES, au nom du conseil d'administration et du personnel de CAMYOSFOP, je tiens à remercier chaleureusement Dr Denis Tull, Représentant Résident de la FES, ses prédécesseurs et toute leur équipe pour cette coopération fructueuse et pour l'intérêt qu'ils portent au développement de la jeunesse. Pour ce qui est de la production de ce document, je tiens à remercier M. Charles Linjap, Consultant indépendant en développement et Directeur exécutif de Investment Watch (I-Watch), le Professeur Verkijika G. Fanso, M. Richard Ndi, Directeur exécutif du Service œcuménique pour la paix (SEP) et Mme Francisca Amaa, la statisticienne qui a trié les données de l'enquête. Leur expertise et leur temps ont été précieux dans la réalisation de ce document. L'apport des participants à l'atelier du 21 au 22 novembre 2013 portant sur la validation de ce document est inestimable. Ma gratitude va aussi à l'endroit des inspecteurs pédagogiques, aux associations des jeunes et syndicats présents lors de cette réunion de validation. Je suis également reconnaissant envers Sa Majesté, Madame Christine Andela, Présidente de la Plateforme des organisations de la société civile du Cameroun (PLANOSCAM) pour ses témoignages et son rôle dans la promotion de différentes réformes dans le secteur de l'éducation au Cameroun. Enfin, ce projet n'aurait pas été possible sans la contribution du personnel de CAMYOSFOP. Je tiens donc à reconnaître les efforts déployés par le personnel de CAMYOSFOP et autres enquêteurs qui, dans le cadre de ce projet, ont distribué les questionnaires dans les six régions concernées par le projet.

Dans l'espoir que l'écho de ce document se fera ressentir comme la véritable *Voix de la jeunesse pour impulser la croissance économique à travers la révision du système éducatif camerounais en faveur de l'emploi des jeunes*, nous restons persuadés que l'État saura faire bon usage de ce document en s'y référant dans l'élaboration des réformes en cours dans le secteur de l'éducation, comme un tremplin pour l'emploi des jeunes et la réalisation de la vision 2035.

**NGALIM Eugène Nyuydine**

Directeur Exécutif – CAMYOSFOP

Membre –Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL)

## **ACRONYMES ET ABBREVIATIONS**

<b>AEN:</b>	Avoirs extérieurs nets
<b>BAD:</b>	Banque africaine de développement
<b>DSCE:</b>	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
<b>DSRP:</b>	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
<b>FES:</b>	Friedrich Ebert Stiftung
<b>FNE:</b>	Fonds national de l'emploi
<b>GCE:</b>	General Certificate of Education
<b>OSC:</b>	Organisations de la société civile
<b>PANEJ:</b>	Plan d'action national de l'emploi pour la jeunesse
<b>PIB:</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PLANOSCAM:</b>	Plateforme nationale des organisations de la société civile au Cameroun
<b>SMIG:</b>	Salaire minimum interprofessionnel garanti
<b>TIC :</b>	Technologies de l'information et de la communication

## **1. APERÇU SYNOPTIQUE SUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN DE 1960 A CE JOUR**

Depuis la période de l'indépendance et de la réunification (1960 et 1961) à nos jours, l'État camerounais a développé deux sous-systèmes éducatifs opposés (francophone et anglophone) datant de la période coloniale et ayant connu très peu de réformes. Tandis que le système élémentaire francophone durait sept ans, celui anglophone était de huit ans avant de passer à sept ans en 1965. Ce n'est que tout récemment (2008) que la durée des deux sous-systèmes a été réduite à un même nombre d'années, six ans. Suite à cette réduction de durée, chaque sous-système a vu des modifications de ses programmes d'enseignement pour ne contenir que l'essentiel.

Le système francophone secondaire est divisé en deux cycles (1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>nd</sup> cycle) avec le 1<sup>er</sup> cycle, d'une durée de quatre ans, sanctionné par un brevet d'étude du premier cycle (BEPC) et le 2<sup>nd</sup> cycle, d'une durée de trois ans, sanctionné par un Baccalauréat. A l'opposé, le premier cycle du sous-système anglophone était d'une durée de cinq ans, sanctionné par le « West African School Certificate » (WASC) ; le second cycle quant à lui était d'une durée de deux ans, sanctionné par le « Cambridge School Certificate » (CSC). Dès 1965, le West African School Certificate calqué selon le modèle de l'Université de Londres, devient: le General Certificate of Education (GCE), et le « Cambridge School Certificate », devient Advanced Level (A/L). Dans le cadre de l'enseignement technique, la formation au secondaire s'achève dans les deux sous-systèmes au bout de sept ans. Jusqu'à nos jours, cette durée reste la même. Dans le sous-système francophone, la fin de formation est sanctionnée par le Baccalauréat technique. Dans le sous-système anglophone, au bout des cinq premières années, le Technical Certificate était délivré. En 1993, des mesures importantes ont été prises en vue de la nationalisation de l'éducation, notamment la création de l'Office du Baccalauréat et du GCE Board. Ces mesures constituent l'étape déterminante ayant abouti à la réforme du système d'évaluation de l'enseignement secondaire des deux sous-systèmes.

Les diplômés du secondaire avec un Baccalauréat ou un GCE, étaient admis dans les universités à l'étranger jusqu'en 1962. Ceux qui avaient un GCE O/L avaient une ou deux années de plus que ceux ayant le A/L à passer dans les universités étrangères. En 1962, l'enseignement supérieur débute au Cameroun avec l'ouverture de l'université fédérale à Yaoundé et ce, jusqu'en 1972. Dès lors, l'université fédérale devient l'université de Yaoundé et offre un diplôme d'études supérieures (DES) au bout de deux ans de formation. A la fin des années 70, des programmes de Masters sont ajoutés comme équivalents du Doctorat de troisième cycle français, suivi du Doctorat d'Etat ; des diplômes de l'enseignement supérieur qui, par le passé n'étaient réservés qu'aux personnel enseignant de l'université. En 1995, le DES est devenu la Maitrise ; les programmes de Masters de même que le DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) ont été changés en programmes de doctorat troisième cycle, requis pour postuler à un diplôme de Doctorat d'Etat. En 2005, le présent système universel LMD (Licence, Maitrise Doctorat), a été adopté à la place de l'ancien système de Maitrise, DEA et Doctorat d'Etat. Ces changements ont été suivis de la révision des programmes scolaires existants.

Depuis 1993, plusieurs universités étatiques et privées initient des réformes scolaires visant à offrir davantage de filières professionnelles et techniques et à produire des diplômés qualifiés pour le marché de l'emploi. Au rang de ces filières, nous avons : la restauration, le tourisme, le journalisme, la traduction, l'interprétation, l'agriculture, la santé et les sciences médicales. Les étudiants qualifiés dans ces filières décrochent plus rapidement un emploi que ceux des filières de l'enseignement général.



Le système éducatif occidental adopté par le Cameroun a depuis toujours visé la préparation des diplômés au travail ; ceux-ci bénéficient tout au long de leurs formations de compétences de base multiples, leur permettant de travailler. Une décennie voire deux avant l'indépendance, les diplômés de l'école primaire étaient aisément engagés à l'essai comme instituteurs, commis de bureau dans les mairies, responsables des plantations, superviseurs de travaux publics, catéchistes dans les églises, traducteurs dans les administrations, facteurs, et bien d'autres. Les personnes admises dans les institutions post-élémentaires (établissements secondaires, les écoles normales, les écoles de médecine formant les infirmiers et les sages femmes, les écoles d'administration, les écoles de police et militaires) trouvaient plus facilement l'emploi dans le secteur public et privé que les autres.

Au Cameroun, les deux sous-systèmes éducatifs laissés par les colons ont été conçus pour apprendre à lire et à écrire et pour travailler à la fonction publique. De nos jours, ces systèmes s'avèrent désuets et continuent cependant d'être utilisés, malgré les exigences locales et générales du marché de l'emploi. Par ailleurs, les réformes entreprises jusqu'ici restent plus structurelles que fonctionnelles. Un fort courant d'opinion pense que ces réformes n'ont pas été suffisamment appuyées dans leur mise en œuvre. Les différents niveaux d'éducation (primaire, secondaire et supérieure) fonctionnent séparément ; ce qui nous amène à nous interroger sur la raison d'être des différentes réformes définies dans la politique d'orientation nationale de l'éducation.

Depuis le milieu des années 80, le problème du chômage s'est à nouveau posé au Cameroun. Dans les années 90, la nation a connu une crise économique sans précédent, et ce jusqu'à la deuxième décennie du nouveau millénaire, ce qui a empiré les choses. Des employés licenciés avant l'âge de retraite dans les secteurs public et privé ; des diplômés d'université ayant des difficultés à décrocher un emploi, même pas ceux précédemment ouverts aux diplômés d'écoles primaires. Le taux de chômage officiel des jeunes depuis 2010 est de 33% et le sous-emploi dépasse les 90% (Source : Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, 2011). La situation aurait d'ailleurs empiré si plusieurs ne s'étaient pas engagés dans le secteur de l'agriculture, généralement dédaigné par bon nombre de diplômés. Aujourd'hui, un grand nombre de taximen et de conducteurs de moto dans les grandes métropoles s'avèrent être des diplômés soit du secondaire, soit de l'université, faute de ne pas avoir trouvé meilleur emploi.

Aujourd'hui, il est important de s'interroger sur la situation critique du chômage des jeunes au Cameroun. Qu'est-ce qui justifie la difficulté des jeunes diplômés à trouver un emploi rémunéré ? Serait-ce l'inadéquation entre le système éducatif et les exigences du marché de l'emploi ? Ou l'absence de nouveaux emplois ou encore une explosion du nombre de diplômés dans les différentes écoles ? A présent que le gouvernement entrevoit des réformes dans les programmes de cours des deux sous-systèmes tant pour l'enseignement primaire que secondaire, qu'est-ce qui doit réellement être révisé afin de résorber le problème de chômage des jeunes ? Comment amener les diplômés des différents niveaux d'éducation à générer eux-mêmes des emplois ? Quelles solutions les jeunes en proie au chômage peuvent envisager face à cette situation ?

## 2. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT HUMAIN AU CAMEROUN

### 2.1. PERSPECTIVES ET LIMITATIONS ECONOMIQUES

La relance de l'économie envisagée après la crise financière de 2008 a suivi son cours jusqu'en 2012 avec un taux de croissance estimé à 4,9% contre 4,1% en 2011 (cf. Banque Africaine de Développement). Favorisés par une forte production pétrolière et une forte demande nationale en pétrole grâce aux vastes projets d'infrastructure lancés, ses résultats positifs continueront d'être observés tout au long des années à venir. En 2012, la politique budgétaire est restée expansive avec une augmentation des dépenses publiques dans les projets d'investissement et des subventions. Au regard des prévisions, le solde budgétaire restera déficitaire avec un produit intérieur brut (PIB) estimé à 3,5% contrairement à 2,7% en 2011 (cf. Banque Africaine de Développement).

Le pétrole tient le haut du pavé des recettes de l'exportation avec 32,6%. Les prévisions budgétaires du premier trimestre de l'année 2012 indiquent un déficit au niveau de plusieurs échanges extérieurs. Le niveau de la dette reste raisonnable avec un rapport dette-PIB avoisinant les 16,7% (cf. Banque Africaine de Développement). Le Cameroun regorge d'abondantes ressources naturelles. Toutefois, les fonds collectés de l'exploitation de ces ressources, particulièrement du pétrole, n'ont pas suffisamment été injectés dans les investissements structurants, l'infrastructure et les secteurs productifs. L'agriculture et le secteur forestier, en déclin cette dernière décennie, témoigne de cette insuffisance budgétaire. Tout récemment, l'État a entrepris un plan de relance des secteurs productifs, à travers le développement des infrastructures en particulier. Tandis que des efforts continuent à être fournis en vue d'une stabilité macroéconomique, la mauvaise gouvernance persiste et obstrue l'utilisation optimale des ressources publiques susceptibles de garantir un développement socio-économique de la nation.

La situation de l'emploi au Cameroun se caractérise par un faible taux de chômage estimé à 4,4% (cf. DSCE) dans le sens strict du terme, pourtant dans l'ensemble, le taux qui reflète le mieux le contexte camerounais s'élève à 13% (cf. DSCE). D'après notre sondage, plus de 50% des répondants définissent le chômage comme étant **la situation d'une personne qualifiée sans emploi**. Vu de cette façon, les données exactes du chômage ne peuvent être recueillies qu'auprès des Camerounais qualifiés n'ayant aucun emploi décent. Force est de constater que jusqu'ici, l'Institut National des Statistiques ne l'a pas fait. Par conséquent, le taux officiel du chômage au Cameroun ne reflète pas le taux de sous-emplois estimé à 76% (cf. DSCE). Cette situation s'est développée au même moment que le secteur informel qui emploie près de 90% de la population active, estimée au Cameroun à environ huit millions de personnes avec moins de deux cent milles travaillant dans le secteur public, environ huit cent milles dans le secteur privé et le reste dans le secteur informel, y compris ceux travaillant dans les zones rurales (cf. DSCE).

Au terme de notre analyse de la situation du sous-emploi au Cameroun, nous pouvons estimer le sous-emploi invisible, celui qui englobe les travailleurs gagnant moins du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), à 65% de la population active, et le sous-emploi visible (les personnes travaillant contre leur gré moins de 40 heures par semaine) à 11% (cf. DSCE).

L'économie camerounaise demeure en grande partie dépendante de l'exportation des produits de base, avec une faible transformation des matières premières locales, ce qui rend difficile la création de nouveaux emplois dans toute la chaîne de valeur des secteurs clés tels que l'agriculture, les mines et le tourisme. Le défaut d'optimisation de la chaîne de valeur de ces secteurs clés ne peut qu'aggraver la situation actuelle du chômage des jeunes qui semble évoluer chaque année de 3% (cf. DSCE). Il est important de relever, d'après les statistiques du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Administration du Territoire (MINEPAT) de juillet 2012 ci-dessous, que plus de 60% de la population camerounaise (20 129 878 habitants) est jeune avec la tranche d'âge comprise entre 0 et 24 ans.

#### **Population du Cameroun par tranche d'âge:**

<b>0-14 ans:</b> 40.3%	(homme 4 091 453/	femme 4 018 699)
<b>15-24 ans:</b> 20.4%	(homme 2 075 965/	femme 2 033 803)
<b>25-54 ans:</b> 31.6%	(homme 3 217 360/	femme 3 149 334)
<b>55-64 ans:</b> 4.3%	(homme 409 011/femme 455 327)	
<b>65 ans et plus:</b> 3.4%	(homme 310,129/femme 368,797) (Statistiques 2012 du MINEPAT)	

En outre, la société civile s'avère un secteur prometteur avec un potentiel énorme capable de créer des milliers d'emplois dans le secteur du développement si elle bénéficie de l'accompagnement de l'État. Des années 1990 à nos jours, un grand nombre d'emplois permanents et temporaires ont été créés par divers organismes, notamment les organisations non gouvernementales internationales, multilatérales et bilatérales, des agences de développement internationales et des organisations de la société civile.

Si ces organismes bénéficiaient de l'accompagnement de l'État, l'indice de développement humain du Cameroun aurait augmenté depuis belle lurette. La société civile, entre autres, joue un rôle important dans l'élaboration des politiques touchant les couches sociales défavorisées, et pouvant entraîner un changement de la qualité de vie.

## **2.2. ANALYSE DE DOCUMENTS EN RAPPORT AVEC LES REFORMES DE L'EDUCATION POUR L'EMPLOI JEUNE AU CAMEROUN**

Depuis 2008, le gouvernement camerounais, en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, a démontré sa détermination à éradiquer l'extrême pauvreté à travers la réduction du taux de chômage dans le pays. Le gouvernement camerounais a entrepris d'appliquer une suite de réformes de politiques publiques relatives à la réduction de la tendance à la hausse du chômage des jeunes. C'est dans ce contexte que le plan d'action Jeunesse (PAJ), sous l'égide du Ministère de la jeunesse, a été mis sur pied (2008). Ceci a été suivi en 2010 par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) sous la coordination du Ministère de l'Économie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Il est nécessaire à ce niveau d'évaluer la réalisation de ces deux documents de politique relatifs à la lutte contre le chômage des jeunes au Cameroun.

A la fin des années 2000, avant l'adoption des réformes politiques récentes relatives à l'éducation et à l'emploi, le gouvernement a appliqué d'autres réformes de politique publique dans le but de lutter contre le chômage des jeunes. Notamment, le FNE (Fond National de l'Emploi) a été créé au début des années 90 par

décret présidentiel comme institution publique ayant pour mandat de lutter contre le chômage des jeunes au Cameroun. Toute entreprise au Cameroun est obligée, à travers les impôts, de verser 1% de son chiffre d'affaires au FNE en guise de contribution à la pérennisation du mécanisme de ladite structure. Dans cette même optique, le 8 décembre 2004, le gouvernement a créé le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ainsi qu'un Ministère spécifique pour la jeunesse (Ministère de la Jeunesse) afin d'encourager la création d'emplois pour les jeunes. Avec sa grande détermination de réduire l'extrême pauvreté, en 2000 le Cameroun a conçu le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ledit document a permis d'atteindre quelques objectifs en termes de réduction de la pauvreté à la fin de 2005. Le Cameroun s'est embarqué dans l'approche de la haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour la réalisation de tous les projets structurants depuis 2005 pour éradiquer le chômage des jeunes.

Malgré l'existence de plusieurs réformes de politiques publiques et documents relatifs au chômage au Cameroun, nous limiterons notre analyse à deux documents, à savoir : Le Plan d'action Jeunesse (PAJ) et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

### 2.2.1. LE PLAN D'ACTION JEUNESSE (PAJ)

Il importe de rappeler que le plan d'action national pour l'emploi des jeunes a été proposé par la réunion du conseil des ministres de 2005 durant laquelle le Président Biya a recommandé que la jeunesse fasse partie intégrante des priorités du gouvernement au cours de son mandat de 2004-2011. Cette recommandation a été précédée par la création du ministère de la Jeunesse en 2004. On est passé de la parole aux actes en 2006, lorsque l'UNICEF et le FNUAP ont accepté de financer un document de politique nommé « **Plan d'action Jeunesse** » (PAJ). En 2007, le consultant principal a engagé un processus d'échanges afin d'identifier les priorités du PANJ. A la fin de 2008, la promesse « de reformer le système éducatif camerounais » indiqué comme programme numéro 1 à la page 71, figurait en tête de liste des priorités identifiées. La deuxième priorité devait adresser la question du « plan d'action national pour l'emploi des jeunes » qui figure à la page 71 du même document.

Quant à la réforme du système éducatif camerounais, le document de politique stratégique pour la jeunesse vise à atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer la performance de l'enseignement des établissements scolaires et des écoles de formation professionnelle afin d'apporter une valeur ajoutée à la formation des jeunes ;
- Renforcer le lien entre l'éducation et l'emploi.

En termes d'objectifs stratégiques, le document national de stratégie pour la jeunesse vise à renforcer l'efficacité du système éducatif camerounais. Il était donc capital de fixer les objectifs spécifiques, à savoir:

- Accroître dans l'ensemble, la scolarisation des jeunes et la performance au sein du système éducatif ;
- Offrir un parrainage et des stages au cours de la formation des jeunes aussi bien dans les écoles que dans les autres lieux d'apprentissage.

Ce plan d'action a un cadre logique bien défini avec des résultats, indicateurs, des données et les acteurs. En termes de progrès déjà réalisés, depuis 2008 le gouvernement a fait de modestes progrès à travers le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en promouvant la création davantage d'écoles professionnelles et de centres de formation dans le but de réduire le taux de chômage des jeunes qui s'élève à 33% (rapport sur le Recensement National de 2010)

En conclusion, le taux de chômage élevé des jeunes indique tout simplement que le taux de croissance économique du Cameroun, soit 4,5%, de l'année 2011 n'a pas été traduit de manière significative en emplois pour les jeunes. Suivant la deuxième priorité du PAJ qui est d'« **assurer un travail décent et l'auto emploi aux jeunes** », nous pouvons conclure que le lien entre les réformes appropriées relatives à l'éducation et la création d'emplois doit être pris au sérieux car, très peu d'objectifs à cet égard ont déjà été atteints. Le gouvernement camerounais devrait donc effectivement mettre en œuvre ce document stratégique de politique à l'endroit des jeunes afin de faciliter l'accès des jeunes au marché de l'emploi.

### **2.2.2. LE DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (DSCE)**

Il est impératif d'évaluer les progrès du Cameroun sur le plan du développement humain ainsi que les défis relatifs aux documents clés en rapport avec la réforme du secteur éducatif, afin de les intégrer dans la présente étude.

Dans la conception du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en avril 2003, les autorités camerounaises ont eu recours à l'approche participative. La révision du DSRP visait à corriger les irrégularités ou faiblesses relevées au cours des évaluations successives de la réalisation du document, et au cours des consultations participatives en mars 2008. Le processus de révision de la stratégie a abouti au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et confirmé l'efficacité de l'option d'intégration à la base, par la méthode participative, des autres parties prenantes. Le peuple a toujours souhaité que toute stratégie adoptée fasse partie intégrante d'une vision de développement à long terme, appuyée par des programmes de développement qui s'étendent sur plusieurs années. Cette recommandation a été prise en compte par les autorités dans l'élaboration d'une vision de développement à l'horizon 2035; ainsi que dans l'adoption d'un nouveau régime financier en décembre 2007 (le DSCE) appelé budget programme, axé sur les résultats.

Le DSCE est le document de politique de la vision du développement au Cameroun, consacré en 2010 par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Ce document vise à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Notons que la page 73 du DSCE relève les problèmes majeurs qui affectent le système éducatif au Cameroun. Y est relevé notamment:

- Une scolarisation d'environ 22% d'enfants âgés de 3 à 5 ans à l'école maternelle, avec Yaoundé présentant le taux le plus élevé, soit 54% , et 44% pour Douala. Soit 2% dans le Nord et 5% dans l'Extrême-Nord.
- Le taux de scolarisation brut au primaire s'élève à 80% ; 82% chez les garçons et 77% chez les filles.
- Le taux d'achèvement des études au primaire s'élève à 23%. Soit 36% dans la zone urbaine et 10% dans la zone rurale.
- En ce qui concerne les écoles secondaires, le taux brut de scolarisation est de 38% avec une moyenne de 10% dans la partie Nord du pays.

- Le supérieur quant à lui fait face au nombre réduit d'enseignants sérieux et engagés, des infrastructures académiques insuffisantes pour la multitude de nouveaux étudiants issus du secondaire.

En ce qui concerne les réformes relatives à la formation académique et professionnelle énumérées dans le DSCE et dans le cadre général du développement humain dont l'objectif est de mettre à disposition des ressources humaines nationales capables de construire une économie camerounaise émergente à l'horizon 2035, le gouvernement s'attèle à la formation du capital humain à travers la mise en œuvre suivie de la stratégie du secteur éducatif. Les réformes mentionnées dans cette stratégie et mises à jour par rapport aux objectifs de la Vision 2035 devraient fusionner, après la réalisation du DSCE, dans un système d'éducation et de formation disposant:

- (i) D'une éducation de base de qualité couvrant le primaire et le premier cycle du secondaire accessibles à la majorité des enfants âgés de 6 à 15 ans ; ceci permettra d'augmenter le taux moyen d'éducation afin d'être en étroite ligne avec la vision de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 ;
- (ii) D'une éducation secondaire de qualité basée sur un équilibre dynamique entre l'éducation générale et technique en préparation pour les écoles supérieures et professionnelles qui riment avec les conditions de développement d'une économie orientée vers la réalisation du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi 2010/2020.
- (iii) D'une formation professionnelle basée sur un système moderne et efficace de transfert de compétences appropriées axé sur la maîtrise des aptitudes requises sur le marché de l'emploi, et la formation des bénéficiaires en création d'emplois, et également une formation pour ceux qui ont abandonné les études au premier ou second cycle de l'enseignement général ;
- (iv) D'une éducation universitaire axée sur la formation professionnelle ;
- (v) D'une formation continue liée à un système de développement d'apprentissage à travers l'expérience ;
- (vi) Et enfin, d'une réelle maîtrise de la scolarisation des élèves, indispensable pour assurer une éducation de qualité à travers la définition d'un système de régulation transparente et crédible de flux d'élèves, de renforcement des capacités du système de conseils d'orientations de carrière et de l'augmentation de la grille salariale des enseignants du secteur technique.

Le second élément de la politique de création d'emploi du gouvernement dépendra du développement d'un mécanisme de soutien ciblant l'auto emploi, duquel on attend une contribution efficace à la réduction du chômage et le passage du secteur informel au secteur formel. Le gouvernement s'est établi comme objectif de réduire drastiquement la taille du système informel à un niveau négligeable à l'horizon 2035. En 2020, le chômage devra être réduit de 50%. L'auto-emploi sera encouragé, avec une détermination d'accompagner le développement des secteurs qui peuvent être des catalyseurs de croissance, en particulier l'agriculture, l'artisanat et les services.

Dans les zones rurales, conformément à la politique de développement à moyen et long terme des entreprises agricoles, des primes d'encouragement seront octroyées afin de faciliter l'établissement des jeunes et des diplômés des grandes écoles dans l'agriculture :

- (i) En offrant une formation à long terme sur le montage des projets agricoles;
- (ii) En facilitant l'accès au crédit bancaire ;
- (iii) En facilitant l'accès aux infrastructures agricoles modernes ; et
- (iv) En facilitant l'accès à la terre.

Des programmes de démarrage avec l'objectif initial de créer plus de **15.000 auto emplois pour les jeunes sont dans le pipeline**. En outre, la mise en œuvre de certains projets majeurs visant à structurer le développement régional aboutira souvent au développement d'activités connexes dont pourront bénéficier les communautés environnantes. Ainsi, une formation spécifique, selon le type de projet, sera établie dans le but de faciliter l'intégration de ces populations dans les activités susmentionnées. Les programmes de développement locaux seront également intégrés par l'État ainsi que les autorités locales et régionales afin d'amplifier l'impact positif de ces projets sur le développement local et enfin, créer plusieurs emplois dans les zones rurales

Pour recevoir et accompagner les chercheurs d'emploi, une priorité majeure sera de renforcer le service d'orientation professionnelle en établissant une collaboration entre le FNE (Fond National de l'Emploi) et d'autres institutions publiques dans le but de créer des agences d'emploi dans chaque département du Cameroun; et de les équiper de personnes capables de prêter une oreille attentive aux demandeurs d'emploi afin d'élaborer un bon parcours professionnel propre à chaque individu, pour une bonne orientation de carrière.

Voici quelques imperfections que présentent les documents de politique publique ci-dessus mentionnés :

- Les politiques gouvernementales existantes sur l'emploi n'ont jamais été évaluées (qu'il s'agisse de mener un processus ou une évaluation à moyen terme de chaque programme) pour s'assurer que la réalisation des principaux objectifs a été effective ou non.
- Les programmes majeurs de création d'emploi comme mentionnés dans les documents clés de politique publique sont exécutés lentement et dans la plupart des cas, ces principaux objectifs stratégiques ne sont pas atteints.
- Les programmes clés n'ont ni un plan de mise en œuvre détaillé, ni un tableau chronologique sur lequel figure les résultats attendus avec des indicateurs bien définis dès le départ. Dans les cas où il existe des indicateurs, le « comment » n'est jamais clairement défini dans les documents de politique publique.

Le DSCE par exemple n'est pas assez ambitieux en ce qui concerne la création de nouveaux emplois par la construction de la chaîne de valeur de l'économie camerounaise. La création de 15.000 auto-emplois ne permettra pas de réduire la tendance à la hausse du chômage des jeunes au Cameroun. Il est évident que si le gouvernement n'injecte pas une grande quantité de ses ressources au plan national pour pallier ces problèmes tout en adoptant une planification rigoureuse des projets et des mécanismes d'évaluation et de suivi, alors le Cameroun court le risque de ne pas atteindre l'émergence à l'horizon 2035. En plus de cette évaluation globale des documents de politique relatifs aux réformes du secteur de l'éducation pour l'emploi au Cameroun, il était absolument nécessaire de procéder à cette enquête complémentaire afin de recueillir des informations sur le terrain pour mieux formuler des recommandations adéquates pour l'avenir.

### 3. ANALYSES DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUÊTE

Dans le but d'avoir une vision globale et holistique des questions liées aux reformes éducatives, au chômage et au marché de l'emploi au Cameroun, l'équipe de recherche a mené une enquête au mois d'aout 2013. L'enquête reposait sur des questionnaires (voir annexes) administrés à 356 personnes afin de recueillir des informations auprès des jeunes (59% des enquêtés) âgés de 16-35 ans, et des employés et enseignants âgés de 36 ans et plus (soit 41,6% des enquêtés). L'échantillon des enquêtés a été choisi de manière démocratique dans six régions, à la fois dans les milieux urbain et ruraux du Cameroun (Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Sud-ouest et Extrême- Nord) afin de recueillir les informations les plus objectives possibles. Les personnes interviewées ont été classées par sexe, âge, et profession ainsi qu'il suit:

#### Sexe

	Fréquence	Pourcentage valide
Masculin	211	59,8
Feminin	142	40,2
Total	353	100,0

#### Age

	Fréquence	Pourcentage valide
16-20	27	7,6
21-26	70	19,8
27-35	109	30,8
36 ans et plus	148	41,8
Total	354	100,0

#### Profession

	Fréquence	Pourcentage valide
Elève	21	6,4
Enseignant	128	39,1
Entrepreneur	45	13,8
Chômeur	105	32,1
Autres	28	8,6
Total	327	100,0

Le sondage a été subdivisé en trois grandes sections afin de recueillir des informations sur la réforme du secteur de l'éducation en rapport avec les attentes du marché de l'emploi. L'objectif premier de cette enquête était de recueillir des données sur la réforme du secteur de l'éducation pour l'emploi des jeunes au Cameroun. La première section porte sur l'évaluation globale de la réforme du secteur éducatif, la deuxième sur la question du chômage et ses conséquences, et la troisième sur la collecte des informations relatives aux attentes du marché de l'emploi. Les enquêtés devaient répondre à des questions libres et à choix multiples figurant dans le questionnaire.



### **3.1 LA REFORME DU SECTEUR EDUCATIF POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

Il s'agit ici entre autres de traiter des aspects liés aux tendances des réformes et leurs sources respectives, la qualité de l'éducation, l'adaptation du système éducatif à l'emploi des jeunes, les facteurs qui affectent la qualité de l'éducation, l'acquisition du savoir et des compétences dans le processus de réforme.

#### **3.1.1. REFORMER LE SECTEUR EDUCATIF POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

**Question:** Comment jusqu'ici peut-on décrire les réformes gouvernementales dans le secteur éducatif au Cameroun ?

**En ce qui concerne les réformes éducatives, 89% des enquêtés ont dit ne pas être satisfaits de celles menées jusqu'ici, notamment celles relatives à l'emploi des jeunes.** Il est important de relever que les réformes initiées par le gouvernement dans le secteur de l'éducation ne sont pas en adéquation avec les exigences du marché de l'emploi. Le gouvernement camerounais devrait donc accélérer les réformes du secteur éducatif à tous les niveaux (du primaire à l'université) pour s'adapter au marché de l'emploi. A titre illustratif, de nos jours au Cameroun, très peu d'établissements scolaires fournissent de véritables cours d'informatique à leurs élèves. Bien que la plupart d'établissements disposent d'au moins un outil de formation en informatique, les TI utilisés sont en quantité insuffisante (que ce soit le nombre d'ordinateurs ou de formateurs). Ces établissements sont sous-équipés, avec de vieux ordinateurs qui ne servent pratiquement plus à rien. Il est grand temps d'investir dans le domaine informatique à tous les niveaux d'éducation afin d'élargir le champ de possibilités d'emploi des jeunes.

Par ailleurs, il est également nécessaire de reformer le secteur éducatif pour qu'il aille de pair avec la transformation économique souhaitée, par la valorisation de l'agriculture, en améliorant le processus de passage de la production à la commercialisation. Il est question de renforcer les capacités des jeunes dans le domaine des professions liées à l'agriculture telles que les processus de transformation des produits agricoles, les techniciens d'agriculture, les ingénieurs agronomes et bien d'autres pour accélérer le processus de transformation de l'agriculture camerounaise en une chaîne de valeurs. Ceci permettra également qu'il y ait des opportunités d'auto-emploi des jeunes dans le secteur de l'agriculture.

**Question:** Quelle est votre appréciation des réformes introduites dans le secteur éducatif relativement à l'emploi des jeunes ?

**Les réformes éducatives sont en inadéquation avec l'emploi des jeunes peut-être parce que comme l'a souligné presque tous les enquêtés (97%), les réformes initiées jusqu'à présent ne prenaient pas en compte toutes les parties prenantes (des ministères clés, les employeurs du secteur privé, les organisations de la société civile, les jeunes, les enseignants, les éditeurs, les instituts de recherche et bien d'autres encore).** Jusqu'ici, la question des réformes est gérée uniquement par les ministères en charge de l'éducation (Ministère de l'Éducation de Base, Ministère des Enseignements Secondaires, Ministère de l'Enseignement Supérieur). Les autres parties prenantes ne sont pas impliquées, et rien ne semble être fait pour harmoniser les programmes scolaires entre ces 3 ministères. Il serait pourtant bénéfique d'y associer le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Infrastructures, le Ministère de l'Agriculture, celui des Petites et Moyennes Entreprises, celui de la recherche scientifique et de l'innovation, ainsi que le Ministère de la Santé. Pour que les réformes dans le secteur de l'éducation aillent de pair avec l'emploi des jeunes au

Cameroun, il faudrait que le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle se concerte avec les autres parties prenantes pour recueillir leurs contributions et les prendre en compte à différents niveaux du processus.

**Toutes les parties prenantes, y compris les ministères en charge de l'éducation, les employeurs du secteur privé, les enseignants, les organisations de la société civile (CSOs) et les jeunes doivent être engagées dans le processus de réforme du système éducatif camerounais. La société dans son ensemble doit prendre part au processus d'échanges et de formulations des politiques de réformes à initier.**

### **3.1.2 EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION**

**Question: Quelle évaluation faites-vous de l'éducation que vous avez reçu? Ou quelles sont vos propositions pour que l'éducation soit orientée vers le marché de l'emploi ?**

**L'enquête a révélé que 22 % seulement des enquêtés étaient satisfaits du système éducatif camerounais.** Ceci traduit la nécessité absolue de procéder à la réforme du secteur éducatif, de veiller particulièrement à ce que l'éducation professionnelle et technique soient des priorités dans ce sens. Nous apprécions à sa juste valeur, l'initiative de créer de nouvelles universités étatiques et privées à travers le pays par souci de professionnalisation et dans le but d'équiper les jeunes à l'emploi. Nous invitons de ce fait les institutions déjà établies, même à des niveaux d'éducation inférieurs de mener également des réformes dans ce sens. Aujourd'hui, il est très fréquent d'entendre que le Ministère de l'Enseignement supérieur a entrepris une série de réformes visant à intégrer les diplômes professionnels dans les programmes universitaires, qu'il est même allé plus loin en harmonisant les programmes de la section francophone et anglophone pour ce qui est de la Licence, du Mastère, et du Doctorat (LMD) . Il faut relever que les programmes de formation professionnelle sont ceux dans lesquels les élèves reçoivent des cours généraux et spécialisés au cours de leur cursus scolaire, dans le but de mieux les préparer pour le marché de l'emploi.

**Nous recommandons que le gouvernement redynamise le système éducatif par la création de nouveaux établissements de formation professionnelle (formation des techniciens) qui puissent permettre aux jeunes de facilement s'insérer dans le marché de l'emploi. Un exemple récent est celui de la création d'un Collège professionnel technique agricole à Yabassi, région du Littoral afin de renforcer les ressources humaines qui peuvent transformer l'agriculture du Cameroun en une chaîne de valeurs de l'agriculture de deuxième génération, c'est-à-dire de la production à la transformation en passant par la commercialisation.**

**En ce qui concerne les réformes éducatives, plus de la moitié des enquêtés a attesté que les réformes éducatives devraient être axées sur la formation professionnelle (cours généraux et spécialisés) et doivent être adaptés pour répondre aux besoins du pays et aux exigences du marché de l'emploi.** Le plus grand besoin du pays porte bien sur l'éducation qui est une garantie pour le développement et l'emploi des jeunes. Ces besoins ne peuvent pas être traités de manière adéquate sans l'autonomisation des établissements d'enseignement et des entreprises privées et publiques aux fins de créer des emplois pour une main-d'œuvre qualifiée. Au Cameroun, de nombreux domaines constituent des possibilités d'emploi que le

gouvernement devrait cibler dans les réformes, y compris, entre autres, les sciences de gestion, l'ingénierie, l'agriculture, l'enseignement, la santé, diverses sciences de vie et naturelles, et la recherche. La plupart de ceux actuellement employés dans ces secteurs sont des expatriés. Cette situation antipatriotique ne pourra s'arrêter que lorsque l'éducation commencera à offrir aux jeunes des compétences requises pour travailler efficacement dans ces secteurs. Tout au long du processus de réforme de l'éducation, l'opinion de la jeunesse ne devrait pas être négligée.

### 3.1.3 DES FACTEURS QUI AFFECTENT LA QUALITE DE L'EDUCATION

**Selon vous, qu'est-ce qui devrait être réformé dans notre système éducatif de nos jours ?**

**27 % des répondants ont affirmé que le contenu du programme scolaire est le principal facteur qui affecte négativement la qualité de l'éducation avec d'autres facteurs tels que le manque d'infrastructures scolaires adéquates (18%) , la qualité des enseignants (16%) et l'effectif des salles de classe (15%) . les autres impacts moins préoccupants sont le système d'évaluation qui laisse à désirer (7%), la disponibilité des manuels scolaires (7%) et la durée des cycles d'apprentissage (6 %).**

Force est de constater ici que le facteur lié à la qualité des enseignants est capital et mérite une analyse approfondie. L'admission des candidats dans des écoles de formation et autres institutions professionnelles au Cameroun depuis le début des années 1990 est accompagnée d'un fort taux de corruption. Un nombre sans précédent de candidats non qualifiés sont admis dans les institutions avec le soutien de parrains dans l'administration qui, sans vergogne, promeuvent leur famille et des personnes appartenant à leur tribu. Nombres d'enseignants sont aujourd'hui en fonction pour des raisons pécuniaires et manquent de motivation et de qualités requises pour être de bons enseignants.

- Au cours de l'atelier national de consultation organisé pour valider les résultats de l'enquête, 100 % des participants ont affirmé que « l'éducation de qualité » doit être une réponse aux attentes du marché de l'emploi dans la mesure où :
- Les réformes éducatives doivent créer un équilibre RÉALISTE entre la théorie et la pratique ;
- Il est nécessaire d'investir massivement dans DES INFRASTRUCTURES ADÉQUATES , dont des salles de classe spacieuses, l'énergie, les bureaux, les laboratoires, les ateliers, l'hygiène et les installations sanitaires ainsi que des installations d'eau potable, qui sont d'un apport considérable à l'excellence académique en général.
- L'institutionnalisation d'un contrôle opérationnel et des services équilibrés pour assurer le strict respect de la propriété publique dans les écoles sont essentiels pour entretenir les infrastructures et les biens scolaires dans le long terme.
- Il est capital de mettre l'accent sur l'acquisition de nouvelles connaissances, le renforcement des compétences professionnelles et la formation des citoyens intègres.
- Il faut s'assurer que les services d'orientation de carrière sont opérationnels dans tous les établissements scolaires et disposent d'un personnel qualifié qui accompagne les apprenants et les aide à faire des choix éclairés sur leur future carrière.
- La prise en compte du contexte de communautés locales dans l'éducation pour l'établissement d'un lien entre les ressources naturelles et la réalité socio-économique d'une communauté donnée doit être effective;

- Il est capital de **DEPOLITICISER** l'administration des écoles tout en mettant en avant la transparence et la reddition de comptes dans la gouvernance ou la gestion des structures académiques.
- Il serait bon de construire des logements sociaux particulièrement pour les enseignants affectés dans des communautés rurales éloignées afin de garantir leur présence régulière dans leurs postes d'affectation suivant le calendrier scolaire et les horaires de travail.
- Le gouvernement devrait élaborer un **DOCUMENT UNIQUE DE POLITIQUE NATIONALE D'ÉDUCATION** qui sera utilisé pour évaluer tous les programmes.
- Il faudrait renforcer et étendre la formation de **BTS** aux institutions privées et publiques d'enseignement supérieur en vue de préparer les jeunes à la fois pour le marché de l'emploi et l'auto-emploi.
- Il faudrait veiller à ce que les réformes en cours sur le système Licence - Master -Doctorat (LMD) dans les universités intègrent l'enseignement et les méthodes d'évaluation modernes, des programmes actuels, des laboratoires modernes pour les exercices pratiques et le placement des étudiants au sein des entreprises pour des stages.
- Le système éducatif camerounais ne devrait pas être fondé uniquement sur le recyclage des connaissances ; il devrait plutôt encourager la créativité et la résolution de problèmes qui s'inscrivent dans notre contexte.
- Il est nécessaire d'assurer la durabilité dans la gestion des ressources publiques avec **UNE FORTE VOLONTÉ POLITIQUE** de sanctionner les Chefs d'établissements irresponsables.
- Il est nécessaire de s'assurer que la qualité des réformes éducatives est largement diffusée et tous les acteurs de l'éducation consultés afin de contrôler l'indignation et la révolte, et s'assurer qu'il s'agit d'une initiative consensuelle et collégiale.

**La condition préalable à l'intégration d'une réforme prioritaire dans les établissements scolaires est de s'assurer que l'accès aux services de base est effectivement transféré aux conseils municipaux. Le processus de décentralisation en cours depuis 2010 a transféré la construction de salles de classe aux maires, sans accompagnement de transfert des ressources humaines, matérielles et logistiques pour gérer les écoles.** Il est difficile sur une base régulière, de gérer certaines écoles. Certaines écoles par exemple n'ont pas d'enseignants fonctionnaires et dépendent uniquement sur les enseignants embauchés par l'Association des Parents d'Élèves (APE). Ce qui fait que les écoles des villages pauvres ont de la peine à embaucher leurs enseignants.

**Le non transfert des services éducatifs clés aux communes locales constitue une entrave à l'efficacité globale des services dans le secteur de l'éducation.**

### **3.1.4. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET COMPETENCES DANS LE PROCESSUS DE REFORME DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION**

**Question: Quelles sont les qualités ou compétences personnelles que les réformes éducatives devraient chercher à promouvoir ?**

**En ce qui concerne le renforcement des capacités et des compétences, un quart des répondants a affirmé que les réformes devraient promouvoir les compétences en gestion (ressources humaines, matérielles et financières), afin d'améliorer l'ensemble du système de gouvernance.** La capacité d'écouter ses collaborateurs et de travailler avec eux en équipe est également une des compétences que les réformes

devraient viser à promouvoir. Il est évident que les bonnes compétences en gestion sont capitales pour toutes les situations de la vie , que ce soit au sein d'une organisation ou dans une situation d'auto-emploi.

**Il est essentiel de doter les jeunes de compétences nécessaires pour garantir une haute performance dans leurs futurs lieux de travail.**

**Question: Sur quoi doit-on mettre l'accent dans la réforme du contenu des programmes au sein des établissements secondaires, collèges, universités et centres professionnels ?**

**Pour ce qui est des domaines prioritaires à réformer dans le but de favoriser l'emploi des jeunes, 23 % des répondants ont indiqué que les réformes devraient être axées sur la science, la technologie, la formation professionnelle (programmes de renforcement des compétences) et les programmes d'initiation à l'informatique .** Ceci va en droite ligne avec les autres réponses proposées dans le questionnaire, à savoir que la formation professionnelle est la passerelle vers l'emploi des jeunes. Presque un tiers des répondants mentionne que les études de terrain et les travaux pratiques doivent être basés sur les réalités du monde de travail et non pas déconnectés de ce que les gens vivent au quotidien. Il s'avère nécessaire aujourd'hui d'investir davantage de ressources financières pour la construction de laboratoires scientifiques et technologiques au sein des structures académiques pour faciliter aux étudiants l'accès aux leçons pratiques dans le but de faciliter leur insertion dans le marché de l'emploi.

## **3.2. RAPPORT ENTRE CHÔMAGE ET EDUCATION**

### **3.2.1 LA NOTION DE CHÔMAGE**

**Question: Qu'entendez-vous par chômage?**

L'enquête dispose d'une partie consacrée à la collecte d'informations auprès des enquêtés sur leur perception et compréhension de la notion complexe de chômage. Plus de la moitié des enquêtés considère le chômage comme une «situation dans laquelle des gens possédant des qualifications, ne trouvent pas d'emplois ». Cette perception peut être attribuée au fait que bon nombre de jeunes sont aujourd'hui titulaires de diplômes mais sont sans emploi.

Au Cameroun aujourd'hui, il y a plus de diplômés des écoles d'enseignement général que ceux de l'enseignement professionnel, ce qui rend la tâche encore plus difficile pour les employeurs lorsqu'il s'agit de procéder à un recrutement. Même les quelques offres d'emploi qui sont annoncées sur les grands médias amènent peu de jeunes Camerounais à postuler, ce qui peut être attribué à l'exigence liée aux nombres d'années d'expériences (le plus souvent plus de 5 ans), la qualification et la compétitivité de l'ensemble du processus. Ceci explique la tendance à la hausse du chômage des jeunes aujourd'hui, soit un taux de 33% en 2010 (Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle). Suivant les statistiques du Ministère de la Jeunesse, environ 11% des jeunes âgés de 15 -29 ans sont au chômage et la situation est aggravée dans les zones urbaines. Pire encore, le taux de sous-emploi des jeunes qualifiés qui quittent l'école à l'âge de 15 à 19

ans et 20 à 24 ans est respectivement de 94% et 84%. Douala et Yaoundé ont les taux de chômage les plus élevés des jeunes de toutes les villes du pays (Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle). Dans ce contexte, le gouvernement à travers le Ministère de la Jeunesse, a conçu des programmes spécifiques pour résoudre la question du chômage des jeunes. Ces programmes ont été financés en grande partie sous l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) pour lequel le Cameroun a été qualifié en Mars 2005. Toutes les tentatives de réduction du chômage des jeunes ont permis d'atteindre quelques objectifs depuis 2005. Il est impératif que le système éducatif soit réformé pour associer formation professionnelle et formation académique afin de mieux préparer les jeunes à l'emploi.

### 3.2.2. LE CHÔMAGE ET SES CONSÉQUENCES AU CAMEROUN

#### Question: Quelles sont les causes du chômage au Cameroun?

Le taux de chômage des jeunes au Cameroun aujourd'hui a certainement atteint son paroxysme. Il est clair que la crise économique sans précédent qu'a surmonté le pays dans les années 1990 soit à l'origine du chômage des jeunes. Le gouvernement avait dû licencier des fonctionnaires pour soutenir le fardeau de la dette globale du pays. Dès lors, la situation du chômage des jeunes est constamment en expansion. **Le résultat de cette enquête montre que 24% des enquêtés affirment que l'une des principales causes du chômage des jeunes est le fait que l'offre soit inférieure à la demande.** Cependant, 18% des enquêtés attestent que les jeunes manquent de compétences professionnelles requises, en particulier ceux qui demandent un emploi pour la première fois. Ceci est étroitement lié au système éducatif camerounais qui se focalise plus sur l'enseignement général plutôt que sur la formation professionnelle. Il est donc essentiel de réformer le système éducatif afin qu'il soit relativement plus orienté vers le marché de l'emploi. Les réformes de l'éducation devraient être orientées vers les compétences et le perfectionnement professionnel afin de satisfaire la demande d'emplois sur le marché du travail.

### 3.2.3 CHÔMAGE ET CLASSES SOCIALES AFFECTÉES

#### Question: Quels sont les jeunes les plus affectés par le chômage ?

**En ce qui concerne les groupes de jeunes les plus touchés par le chômage, un quart des enquêtés s'accorde sur le fait que les garçons, autant que les filles qualifié(e)s sont touché(e)s par le chômage. Contrairement aux avis et opinions publiques qui dénotent généralement une inégalité de genre dans le chômage, l'enquête révèle plutôt une situation d'égalité de genre entre l'homme et la femme.** Il est également évident d'après les résultats de l'enquête que les jeunes chômeurs constituent la population la plus active possédant la capacité d'accélérer la croissance économique. Bien qu'un certain nombre de réformes du secteur éducatif aient été entreprises par le gouvernement depuis les années 1990 à ce jour, il serait important d'évaluer l'efficacité du système éducatif pour préparer les futurs travailleurs au marché de l'emploi. À la fin des années 1970, tous ceux qui abandonnaient les études trouvaient des emplois immédiatement après avoir quitté l'école. Aujourd'hui, l'histoire est totalement différente, nombre de jeunes quittent les bancs, sans emploi pour garantir leur subsistance. Le gouvernement devrait créer un environnement propice à la promotion du secteur privé, en particulier les investissements privés favorables à la création des emplois grâce à la transformation des chaînes de valeur telles que l'exploitation minière, l'agriculture, le tourisme, etc. Il va sans dire que les réformes dans le système éducatif, associées à l'amélioration du climat des affaires permettront d'améliorer la situation globale du chômage des jeunes au Cameroun.

### 3.2.4 LES CONSÉQUENCES DU CHÔMAGE

**Question: Quelles sont les conséquences du chômage des jeunes sur la société ?**

L'étude démontre que le chômage des jeunes a un impact néfaste sur la croissance économique du pays tel que l'ont affirmé 23 % des personnes enquêtées. En outre, 17 % des enquêtés pensent que le taux élevé de criminalité au Cameroun aujourd'hui est un reflet de la croissance du taux de chômage des jeunes. La question du grand banditisme, qui est monnaie courante dans la région septentrionale, constitue une menace permanente pour les vies humaines lorsqu'un voyage est entrepris dans cette partie du Cameroun. Nous notons également le phénomène croissant de fraudeurs communément appelés « Faymen » qui, comme d'autres formes de délinquance, résulte du chômage des jeunes. **Une réflexion nouvelle est donc nécessaire dans la recherche de mesures qui permettront d'exploiter le potentiel des jeunes dans l'amélioration de la croissance économique au Cameroun.**

Tel que le démontrent clairement les résultats de l'enquête, la croissance économique du pays est affectée de façon négative : 23 % des enquêtés attestent que l'une des principales conséquences du chômage des jeunes sur la société est son effet néfaste sur la croissance économique.

### 3.3. LES ATTENTES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

#### 3.3.1. REGARD DES EMPLOYEURS SUR LES JEUNES À LA RECHERCHE DE LEUR PREMIER EMPLOI

**Question: En tant qu'employeur, que recherchez-vous chez un demandeur d'emploi ?**

La section sur le marché de l'emploi présente une profonde analyse des informations recueillies au cours de l'enquête et fournies par les employeurs sur le processus d'embauche des jeunes à la recherche de leur premier emploi au Cameroun. Pour commencer, les employeurs ont identifié plusieurs facteurs qui constituent un frein pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi et, ces facteurs les mettent à l'écart du marché de l'emploi. A titre illustratif, 29 % des employeurs pensent que le nombre d'années d'expérience professionnelle ainsi que le niveau d'instruction du demandeur d'emploi est la qualification la plus importante.

Il est évident aujourd'hui que la grande majorité des diplômés qualifiés ne sont pas embauchés à cause d'un véritable manque d'expérience professionnelle. Dans la plupart des cas, les employeurs s'attendent à ce que les jeunes à la recherche de leur premier emploi soient aguerris pour postuler à un poste vacant qui requiert trois à cinq ans d'expérience professionnelle. Ceci constitue un frein pour les jeunes à la recherche du premier emploi, car il leur est difficile de décrocher un travail rémunéré sans au préalable disposer d'années d'expériences. Il est donc essentiel que la réforme du système éducatif élabore des programmes qui permettent aux employeurs de créer des programmes spéciaux de stages et de recrutement pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi afin de les inclure dans l'ensemble du processus de développement du Cameroun. Le gouvernement peut encourager le processus de formation en entreprise en offrant des

exonérations fiscales et des subventions aux employeurs. Par exemple, le gouvernement peut offrir une réduction minimale de l'impôt aux entreprises qui pratiquent cette approche à l'égard des jeunes à la recherche du premier emploi.

### 3.3.2 LES EMPLOYEURS ET LES QUALIFICATIONS REQUISES

**Question: En termes d'éducation, lorsque vous êtes sur le point d'embaucher un demandeur d'emploi, quelles qualifications recherchez-vous exactement?**

Suite à cette enquête, nous avons découvert que lorsqu'il s'agit d'embauche, plusieurs employeurs accordent moins d'intérêt aux diplômés du troisième cycle. **D'après l'enquête, 46% des employeurs déclarent être plus intéressés par des aptitudes et compétences, ainsi que des années d'expérience.**

Quelque peu surprenant, seul 1% des employeurs affirment que le diplôme de Master est important pour le recrutement au sein de leurs institutions. Il est donc nécessaire de reformer le système éducatif afin de faciliter l'accès au marché de l'emploi, en s'assurant particulièrement que des cours pratiques à l'intention des apprenants soient insérés dans le programme d'enseignement. Les étudiants de Licence en biochimie par exemple, dans le but d'avoir accès au marché de l'emploi, doivent acquérir des notions de base en analyse biomédicale. Les étudiants en sciences sociales, y compris la sociologie, l'économie, la psychologie et l'histoire doivent suivre une formation professionnelle en gestion afin d'avoir accès au marché de l'emploi.

À ce jour, il ya un changement graduel dans les programmes de formation d'écoles professionnelles, mais il est nécessaire d'entreprendre une étude ou un inventaire sur les meilleures opportunités d'emploi dans les 10 régions du Cameroun afin de mieux ajuster les réformes universitaires en cours. Les services de conseillers d'orientation de chaque établissement scolaire doivent être bien organisés afin de mieux conseiller les étudiants sur leurs choix de carrière.

### 3.3.3 L'EMPLOI ET LES QUALIFICATIONS REQUISES

**Question: Lorsque vous cherchez à combler un poste vacant, trouvez-vous habituellement la bonne personne possédant les qualités que vous recherchez ?**

**En ce qui concerne l'embauche des employés par des annonces de vacance de poste, 43 % des employeurs ont affirmé qu'ils trouvent rarement la bonne personne quand ils lancent des offres d'emplois à des postes vacants** La plupart du temps, ils sont obligés d'embaucher un demandeur avec l'intention de le former au cours des trois mois de période d'essai, qui exige que la société assigne un parrain à la personne nouvellement recrutée, ce qui constitue une charge supplémentaire pour l'employeur.

**Il est nécessaire de concevoir un projet de loi sur le placement professionnel des étudiants de cycle Licence, afin de leur permettre d'acquérir les compétences directes recherchées par les employeurs potentiels.**



### 3.3.4 DIFFICULTES RENCONTREES LORS DU PROCESSUS D'EMBAUCHE

**Question : Quelles sont les plus grandes difficultés que vous rencontrez lors de votre processus d'embauche ?**

**Plus d'un quart d'employeurs affirme qu'une infime partie des demandeurs d'emploi sont à la hauteur du standard minimum requis leur permettant d'être retenus. 23% des employeurs renchérissent sur cet avis en indiquant que bon nombre des postulants n'ont pas les qualifications requises pour prétendre au poste annoncé. 12% des employeurs par contre avouent ne pas avoir les moyens pour publier des postes vacants sans toutefois nier le fait que les candidats informés ne sont pas suffisamment qualifiés pour le poste en question. D'après 13% des employeurs, nombre de jeunes s'intéressent plus aux emplois de bureau sans avoir les qualifications requises pour les décrocher. Cette façon de voir les choses traduit réellement les valeurs prônées par la société Camerounaise actuelle, les étudiants préfèrent les emplois de bureau aux emplois pratiques disponibles dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication. Cette réalité suggère que les réformes scolaires au Cameroun doivent être accompagnées avec l'intégration des modules de base sur le processus d'embauche de même que les qualifications requises pour chaque profession. Les étudiants, les parents, et la société toute entière doivent être sensibilisés sur l'importance de chaque emploi dans un contexte d'économie moderne et compétitive.**

### 3.3.5 REDUIRE LE CHOMAGE DES JEUNES AU MOYEN DES REFORMES DE L'EDUCATION

**Question : A votre avis, qu'est-ce qui doit être réformé dans le système éducatif camerounais (programme de cours et gouvernance de l'éducation) pour pallier le chômage des jeunes ?**

**En guise de réponse à la question, 24% des employeurs demandent que l'Etat crée des programmes universitaires professionnels spécialisés pour répondre aux besoins du marché de l'emploi en constante mutation. Parallèlement, 19% d'entre eux ajoutent qu'il est important que l'Etat développe beaucoup plus chez les jeunes des compétences professionnelles et des habiletés pratiques leur permettant de créer leurs propres entreprises. A ce jour, le ratio des établissements d'enseignement général secondaire par rapport aux établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle est de 80% ; desquels 20% ont contribué au chômage de plus de 33% des jeunes aujourd'hui (cf. le rapport du recensement de la population Camerounaise de 2010). Il est important de souligner que les quelques collèges techniques recensés ne sont pas suffisamment équipés et ne disposent pas des ressources durables d'entretien leur permettant de couvrir leurs travaux pratiques qui représentent environ 60% de leur programme de cours. Créer plus d'établissements techniques que d'établissements d'enseignement général n'est pas ce qui importe le plus, mais plutôt veiller à ce que tous les nouveaux établissements techniques disposent de toutes les ressources nécessaires pour l'entretien de leurs ateliers ainsi que des accessoires de rechange pour remplacer le matériel désuet.**

### 3.3.6 DIFFICULTES AUXQUELLES SONT COMFRONTES LES DEMANDEURS D'EMPLOI

**Question : En tant que demandeur d'emploi pour la première fois, quelles difficultés rencontrez-vous sur le terrain ?**

**En guise de réponse, 36% des répondants affirment que l'expérience professionnelle limitée constitue un écueil majeur dans leur quête d'un premier emploi rémunéré.** Cette réponse rejoint celle des employeurs qui mettent l'emphase sur l'expérience professionnelle comme facteur clé pour être retenu. Il est évident qu'un demandeur d'emploi débutant devrait passer une série de stages pour acquérir l'expérience professionnelle requise avant de s'aventurer dans le marché de l'emploi.

La barrière linguistique représente un autre obstacle pour les demandeurs d'emploi tel que révélé par 13% des répondants. Il est par conséquent impératif d'instaurer des cours de formation bilingue effectifs dans tous les programmes menant à l'obtention d'un diplôme au Cameroun. Aussi, s'avère-t-il important d'encourager un véritable bilinguisme à tous les niveaux du système éducatif afin de préparer les jeunes à l'emploi.

**L'Institutionnalisation du placement des étudiants au Cameroun constitue un moyen efficace à long terme pour pallier ces difficultés et permet aux demandeurs d'emploi débutant d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire.**

**De même, 9% des chercheurs d'emploi ont avoué avoir été victimes d'harcèlement sexuel, indépendamment de leur inclinaison sexuelle. La loi camerounaise condamne toute forme de harcèlement sexuel, indépendamment du genre. Il est important à cet effet de déposer une plainte pour tous cas de harcèlement sexuel.** Il s'avère par ailleurs judicieux de sensibiliser les jeunes sur leurs droits fondamentaux en tant que citoyens, particulièrement en entreprise. D'où l'importance d'instaurer les droits de l'homme comme matière dans les nouveaux programmes de cours. Nombre de jeunes filles au Cameroun sont victimes et ne savent à quelles autorités se référer face à un harcèlement sexuel. Le harcèlement sexuel de quelque forme que ce soit est sanctionné par le code pénal camerounais.

De même, les femmes souffrent plus de discrimination sexuelle que les hommes. Près de 8% de chercheurs d'emploi débutants avancent que certains employeurs préfèrent un genre précis par rapport à la nature de l'emploi. Certains évitent de recruter la gent féminine compte tenu de la loi du travail qui leur donne droit aux congés de maternité et aux allocations en tant que mère. Dans le cadre du respect des Droits de l'Homme, les employeurs sont tenus d'accorder un traitement tout particulier aux femmes en entreprise, notamment les droits aux congés de maternité et à l'assurance maladie. En fait, nous devons veiller à ce que tout le processus d'embauche se déroule dans une atmosphère dénouée des considérations sexistes.

### **3.3.7 FORMES DE DISCRIMINATIONS AUXQUELLES SONT EXPOSES LES CHERCHEURS D'EMPLOI DEBUTANTS**

#### **Question : A quelles formes de discrimination êtes vous exposés ?**

En guise de réponse, 38% des demandeurs d'emploi débutants relèvent le tribalisme comme principal facteur d'élimination. Lutter contre le tribalisme semble peine perdue. Toutefois, il est possible d'édicter une loi contre la discrimination sur la base d'un plan d'embauche selon lequel tous les employeurs ont l'obligation d'avoir une main d'œuvre diversifiée aux fins d'une plus grande performance tel qu'observée dans les multinationales à l'instar de Shell, Guinness et MTN. Il est évident que plus la main-d'œuvre une entreprise est diversifiée, plus son personnel est performant, vu que chaque employé cherchera à démontrer son potentiel. Ce faisant, l'entreprise optimisera son potentiel de créativité. C'est probablement la raison pour laquelle les 200 compagnies privées les plus compétitives au Cameroun en 2006 étaient toutes étrangères (cf. le rapport de l'étude menée par le GTZ en 2006 sur la compétitivité du secteur privé au Cameroun).

Par ailleurs, 22% des répondants affirment que le phénomène de corruption établi tant dans le secteur public que privé, constitue un autre frein majeur dans leur quête de l'emploi. La corruption est condamnée au Cameroun. Cependant, elle sévit en toute discrétion. Des fois, l'ensemble du panel d'experts pendant l'interview d'embauche est corrompu, tout ceci sous la médiation d'un intermédiaire silencieux. Il est de la plus haute importance de combattre ce fléau en soumettant les candidats à un test validé et confirmé par des examinateurs indépendants, qui ne se connaissent pas et qui ne vont jamais se rencontrer pour délibérer en panel.

### **3.3.8. LES ATTENTES DES EMPLOYEURS A L'ENDROIT DES DEBUTANTS**

#### **Question : Quelles sont les attentes des employeurs à l'égard des employeurs ?**

Les résultats de notre étude révèlent que les employeurs préfèrent les personnes expérimentées aux nouveaux diplômés. 26% des employeurs préfèrent des candidats avec l'expérience professionnelle requise et 23% exigent des postulants la qualification.

### **3.3.9. L'APPUI DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI**

#### **Question : Avez-vous déjà reçu le soutien du Fonds National de l'Emploi ?**

#### **Question : Connaissez-vous le champ d'action du FNE ?**

A ce sujet, près de 93% des répondants affirment qu'ils en ont entendu parler – une structure gouvernementale dotée de 1% du chiffre d'affaires de toutes les compagnies opérant au Cameroun et spécialisée dans la lutte contre le chômage au Cameroun. Voici un exemple pratique d'un partenariat entre les secteurs privé et public créé par l'État pour lutter contre le chômage au Cameroun. Force est de

**constater à notre grand désarroi que seulement 7,5% des répondants indiquent avoir déjà reçu un financement du FNE. En d'autres termes, depuis sa création au début des années 90, le FNE n'a créé qu'un très faible impact dans la vie des jeunes chômeurs camerounais.** Il est nécessaire que le FNE poursuive sa mission en créant des programmes qui permettent aux jeunes Camerounais particulièrement de monter leurs propres entreprises.

Outre les préoccupations sus évoquées, il est important de renforcer la collaboration entre le FNE et les autres agences de recrutement. La mauvaise gestion et le manque de transparence au sein des institutions œuvrant dans le recrutement des jeunes au Cameroun doivent également être pris en compte. Il s'avère, entre autres, nécessaire que le FNE mène une vaste campagne de sensibilisation et d'information pour faire connaître les programmes de recrutement au Cameroun, de même que les pratiques de bonne gouvernance à tout le monde. Les organisations de la société civile peuvent, par ailleurs, renforcer cette action tout en informant les populations des postes vacants au Cameroun.

### **3.3.10. LA NECESSITE DE RENFORCER LES CAPACITES POUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**

**Question: Selon vous, est-ce que le système éducatif camerounais (du primaire à l'université) est adéquat pour former les jeunes capables d'être compétitifs sur le marché de l'emploi à l'échelle mondiale?**

En ce qui concerne la formation des jeunes pour le marché de l'emploi, plus de la moitié des enquêtés affirment que le système éducatif (du primaire à l'université) au Cameroun n'est pas assez soutenu pour produire des jeunes qualifiés pour le monde du travail. Comme mentionné précédemment, il est donc nécessaire d'adapter les nouvelles réformes dans le secteur de l'éducation, à l'évolution du marché de l'emploi. Ceci peut être réalisé si chaque programme éducatif sanctionné par un diplôme est accompagné de cours spécialisés pour garantir la compétence professionnelle des apprenants. Un autre fait majeur est que le partenariat public-privé est limité. Celui-ci devrait permettre aux apprenants de faire des stages pratiques au sein des entreprises du secteur privé en vue de renforcer les compétences professionnelles spécifiques requises par les employeurs. Il est absolument nécessaire que le gouvernement camerounais institutionnalise un cadre de partenariat public-privé pour des stages à l'intention des apprenants camerounais afin de mieux les préparer pour le monde du travail.

L'une des faiblesses du système éducatif camerounais réside dans l'absence d'enseignement sur l'entrepreneuriat dans les écoles. Ce qui contribue à compromettre l'auto-emploi des jeunes. Dans ce contexte, nous proposons que l'éducation entrepreneuriale soit institutionnalisée dans les écoles.

#### **4. Recommandations pour la réforme du secteur de l'éducation en faveur de l'emploi des jeunes au Cameroun**

Dans le but d'apporter des solutions durables aux questions susmentionnées, nous suggérons les recommandations suivantes pour plaider en faveur des réformes de l'éducation pour l'emploi des jeunes au Cameroun:

- Redynamiser le système éducatif camerounais en créant davantage de collèges professionnels qui équiperont les jeunes de compétences professionnelles indispensables pour leur insertion dans le marché de l'emploi et de l'auto-emploi. Le gouvernement fait des efforts louables pour créer des collèges techniques professionnels à l'instar de l'Ecole technique professionnelle d'agriculture de Yabassi à Douala, mais ce processus devrait être accéléré, de sorte que ces établissements soient présents dans toutes les dix régions du Cameroun, et soient spécialisés non seulement sur l'agriculture, mais également sur les TIC, l'exploitation minière, le tourisme, etc. Un partenariat public-privé bien pensé peut aider à financer de tels investissements.
- Investir davantage sur le plan financier pour la construction des laboratoires de technologie modernes, ainsi que des ateliers au sein des institutions pour approfondir les leçons pratiques apprises par les élèves, afin de faciliter leur insertion dans le marché de l'emploi. Le partenariat entre les universités des pays en développement et celles des pays développés devrait être renforcé pour faciliter le transfert de technologie et du personnel enseignant. L'équipe dirigeante des universités d'Etat devrait avoir pour mission de rechercher de telles opportunités là où elles existent, pour appuyer les efforts du gouvernement dans l'amélioration du statut des laboratoires universitaires.
- Renforcer la mission du Fonds National de l'Emploi (FNE) dans la conception des programmes qui mettent en avant l'auto-emploi, en particulier pour les jeunes camerounais. Des initiatives telles que le partenariat récemment signé entre le FNE et la société française en charge de la construction du deuxième pont sur le Wouri-dans la région du Littoral sont encourageantes et devraient être multipliées. Selon ce partenariat, le FNE a la responsabilité de recruter la main-d'œuvre pour la construction de ce pont. Le gouvernement devrait encourager de tels partenariats avec d'autres entreprises pour redynamiser le travail du FNE.
- Il est absolument nécessaire que le gouvernement camerounais institutionnalise un cadre de partenariat public-privé pour des stages à l'intention des apprenants camerounais afin de mieux les préparer pour le monde du travail. Un système de dérogations fiscales et autres incitations devrait être mis en place pour les entreprises privées disposées à offrir des opportunités de stages aux étudiants diplômés, et cette information devrait être communiquée à toutes les entreprises opérant au Cameroun.
- Renforcer les institutions existantes telles que l'Observatoire National de l'Emploi et l'Institut National de la Statistique (INS) pour suivre et mettre à jour les données sur la situation du chômage en précisant ses effets sur chaque catégorie sociale. L'INS ou l'Observatoire National de l'Emploi pourraient utiliser des étudiants volontaires pour mener de telles études sur une base régulière. Tout en aidant l'INS à compiler ces données, ces étudiants vont en même temps acquérir des compétences nécessaires pour postuler à un emploi ailleurs.
- Il s'avère également nécessaire de mener une vaste campagne de sensibilisation et d'information avec le FNE comme tête de file pour vulgariser les programmes de recrutement au Cameroun, de même que les pratiques de bonne gouvernance. Les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur de la

jeunesse peuvent aussi jouer un rôle plus important dans la diffusion d'informations sur les offres d'emploi au Cameroun. Par conséquent, le FNE pourrait utiliser les OSC en tant que partenaires dans les zones locales où le personnel du FNE n'est pas bien représenté. Ce partenariat aidera le FNE à informer la population dans les régions éloignées sur le travail du FNE, ainsi que les postes vacants au niveau du FNE.

- Nous proposons que l'enseignement sur l'entrepreneuriat soit institutionnalisé dans les écoles. Des avancées sont faites en ce sens dans les universités d'État avec des cours offerts sur la gestion des projets, mais le contenu de ces cours laisse à désirer. Un programme spécifique doit être élaboré, de l'enseignement primaire aux universités sur comment développer les capacités entrepreneuriales et s'engager dans l'auto-emploi. Un système bancaire adéquat devrait également être mis en place pour prêter de l'argent aux étudiants des en fin de formation qui disposent de projets éligibles. Ce système bancaire devrait être accompagné d'un système de coaching et d'une assistance technique et managériale pour aider les jeunes entrepreneurs pendant les trois premières années de mise en œuvre de leurs projets.

## **5. PERSPECTIVES**

Notre document d'orientation sera utilisé dans les cas suivants:

- Comme un plaidoyer et instrument de lobbying, particulièrement dans le cadre du prochain Forum National sur l'Education afin de déclencher des réformes essentielles visant à faire reculer le chômage des jeunes au Cameroun.
- Comme base de référence pour des études futures dans ce domaine, particulièrement en faisant l'inventaire de toutes les possibilités d'emploi existantes dans le but de donner une orientation de carrière approprié aux jeunes.
- Comme une source académique pour de futures publications dans ce domaine.
- Comme outils de référence pour la réforme du FNE et d'autres programmes axés sur l'emploi des jeunes au Cameroun.

## **ANNEXES**

### **SOURCES**

- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique
- Ministère de l'Économie, de la Planification et du Développement urbain
- Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
- Le plan d'action stratégique pour la jeunesse
- Document de stratégie de réduction de la pauvreté
- Tendances du recensement de 2010 au Cameroun
- Banque africaine de développement.

## QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE :

### INFORMATIONS PERSONNELLES

#### Sexe

- Masculin
- Féminin

#### Âge

- 16-20
- 21-26
- 27-35
- 36 et plus

#### Profession

- Élève
- Enseignant
- Entrepreneur
- Chômeur à la recherche d'un travail
- Autres

#### Statut matrimonial

- Célibataire
- Marié
- Divorcé

#### Affiliation/membre d'une association

- Syndicats des enseignants
- Association des jeunes
- Association de parents d'élèves
- Inspecteur pédagogique
- Aucune affiliation
- Autres

#### Qualifications

- CEPE
- BEPC
- BAC
- Diplôme universitaire
- Autres diplômes

### PREMIÈRE PARTIE: QUESTIONS RELATIVES AU SYSTÈME ÉDUCATIF

#### A. L'éducation par le passé:

- Jusqu'ici les réformes gouvernementales au sein du système éducatif du Cameroun peuvent être qualifiées de:**
  - Réformes appropriées pour l'emploi des jeunes
  - Réformes inappropriées comme garantie pour l'emploi des jeunes
  - Réformes pas assez professionnelles dans des établissements professionnels
  - Tous les acteurs ont été consultés avant l'adoption de ces réformes
  - La décision d'effectuer des réformes relevait des ministères concernés
  - Plusieurs Ministères de l'éducation existent mais sans harmonisation de leurs programmes
  - Je n'ai aucune idée sur les réformes précédentes relatives au système éducatif
  - Autres.....
- Espace réservé aux enseignants: comment sont selon vous les réformes qui ont été adoptées en faveur de l'emploi des jeunes ?**
  - Appropriées
  - Inappropriées
  - Elles ne sont pas en adéquation avec le marché du travail
  - Elles sont adéquates pour l'alphabétisation, pas pour trouver du travail
  - Collaboration entre le propriétaire et l'enseignant afin de préparer l'apprenant au travail
  - Elles ne sont pas assez bonnes pour un emploi au-delà d'un travail qui ne nécessite pas de compétences
  - Autres raisons.....
- Espace réservé aux étudiants: quelle évaluation faites-vous de l'éducation que vous avez reçue ?**
  - Appropriée pour trouver du travail
  - Inappropriée pour trouver du travail
  - Appropriée uniquement pour l'auto-emploi
  - Afin d'être appropriée pour trouver du travail, elle nécessite une formation supplémentaire
  - Appropriée pour les études, par pour le travail
  - Aucune idée
  - Pas spécialisée pour les emplois disponibles
  - Autres raisons.....



B. *Que pensent les enseignants des réformes actuelles?*

**4. Selon vous, quelles réformes doivent être entreprises dans système éducatif de nos jours?**

- L'éducation doit être professionnelle
- Elle doit être en adéquation avec les besoins du pays
- Elle doit être dispensée\ transmise par des professionnels, et non par des fonctionnaires de bureau
- Elle doit être plus technique qu'académique
- Les jeunes doivent y être impliqués, quelque soit ce qui leur est offert
- Elle doit être solide et embrasser toutes les opportunités de travail qui se présentent
- Fournir des occasions ppour l'auto emploi
- Elle doit être déterminée par le gouvernement

C) *Questions soulevées*

**5. Quel est parmi ces facteurs celui qui affecte le plus la qualité de l'éducation?**

- Le contenu des programmes d'études
- Les effectifs dans les salles de classe
- La durée des cycles
- La disponibilité des livres
- Manque d'infrastructure adéquate
- L'hygiène et la salubrité
- La qualité des enseignants
- les systèmes d'évaluation
- les compétences des apprenants en termes d'acquisition de connaissances

**6: Quelles aptitudes et compétences personnelles les réformes éducatives doivent-elles promouvoir?**

- les aptitudes de gestion (humaine, matérielle et financière)
- Le travail en groupes et les aptitudes communicationnelles
- Développer les compétences d'écoute et de prise de décision
- Renforcer les compétences dans le domaine de la gestion du temps et du travail
- La faculté d'adapter la technologie locale à la résolution des problèmes locaux
- la faculté de maîtriser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- La faculté de s'auto employer
- Renforcer l'éducation civique dans les écoles
- Autres?.....

**7. Sur quels éléments devons nous nous focaliser lors de la reformation des programmes d'études de l'enseignement secondaire et professionnel?**

- Le contenu des cours doit renforcer les capacités de réflexion.
- Mettre l'accent sur les études scientifiques, technologiques, professionnelles et sur l'informatique.
- Domaines d'études, stages, éducation industrielle et le travail pratique doivent faire parti de la vie réelle et des situations professionnelles
- Décentraliser la gestion du secteur éducatif afin de répondre aux besoins locaux.
- Octroyer des bourses ou primes scolaires aux meilleurs élèves ou aux nécessiteux.
- Établir diverses formules pour recevoir une éducation à un coût abordable
- Autres?.....

**DEUXIÈME PARTIE: QUESTIONS RELATIVES AU CHOMAGE**

**8. Qu'entendez-vous par chômage?**

- C'est lorsque, des personnes qualifiées ne trouvent pas du travail
- Des personnes sans qualifications ne trouvent pas du travail
- La demande dépasse l'offre
- Le salaire payé est inférieur aux qualifications
- L'incapacité des personnes qualifiées et semi-qualifiées de s'adapter au marché du travail
- L'incapacité des personnes non qualifiées de s'adapter au marché du travail
- Pas de capacités fonctionnelles
- Autres raisons.....

**9. Quelles sont les causes du chômage au Cameroun?**

- Pas d'aptitudes professionnelles
- L'enseignement général prime sur l'enseignement professionnel et technique
- Les possibilités limitées d'emploi
- Une orientation professionnelle et des conseils limités à un stade précoce de la vie
- La mentalité des services publics
- Un esprit créatif et entrepreneurial limité
- Les mesures incitatives limitées du gouvernement en ce qui concerne la stimulation de la croissance du secteur privé
- La croissance fulgurante de la population
- Aucune cause sus mentionnée
- Vous pouvez trouver du travail lorsque vous connaissez une personne pour vous aider
- Autres causes.....

**10. Quels segments des jeunes sont les plus affectés par le chômage?**

- Les jeunes garçons qualifiés
- Les jeunes filles qualifiées
- Les jeunes handicapés
- Les jeunes garçons semi qualifiés
- Les jeunes filles semi qualifiées
- Les jeunes handicapés semi qualifiés
- Les jeunes garçons non qualifiés
- Les jeunes filles non qualifiées
- Les jeunes handicapés non qualifiés

**11. Quelles sont les conséquences du chômage des jeunes dans la société?**

- Il freine la croissance économique
- La criminalité
- La croissance du taux d'alcoolisme
- Le trafic de drogue
- Le proxénétisme et le banditisme
- Les grossesses indésirées
- Les troubles sociaux ou émeutes
- Le taux élevé de déperditions scolaires
- La croissance de la pauvreté
- Le taux élevé de migration des jeunes vers les pays étrangers
- La fuite des cerveaux
- Autres conséquences.....

**12. Le plan d'action du gouvernement pour l'emploi des jeunes est axé sur la décentralisation, la gouvernance, la formation professionnelle, le bénévolat, l'orientation professionnelle, l'intégration des jeunes de la diaspora ainsi que le départ du secteur informel au secteur formel. Pensez-vous que cette stratégie ou approche est assez efficace pour résoudre le problème du chômage des jeunes ?**.....

**13. Le plan d'action du gouvernement pour la jeunesse est axé sur l'insertion socio économique et l'initiation au monde professionnel. Que pensez-vous de ces deux stratégies clés qui visent à promouvoir l'emploi des jeunes ?**  
**Pourquoi ?**.....

**TROISIÈME PARTIE: QUESTIONS RELATIVES AU MARCHÉ DE L'EMPLOI**

**14. Entant qu'employé, que recherchez-vous chez le demandeur d'emploi?**

- L'expérience professionnelle (nombre d'années)
- Formation scolaire en rapport avec l'offre d'emploi
- Le salaire proposé par le demandeur d'emploi
- La maîtrise des Technologies de l'Information et de Communication (TIC)
- Résilience sur le lieu de travail (la capacité de s'adapter à un nouveau lieu de travail)
- Diplôme professionnel
- Attributs physiques
- Les lettres de recommandation
- Aucun des éléments sus cités
- Diplôme du 1er / 2<sup>nd</sup> cycle secondaire
- Autres.....

**15. En matière d'éducation, que recherchez-vous lorsque vous voulez recruter un chercheur d'emploi ?**

- Les années d'expérience dans un domaine particulier, une aptitude ou compétence particulière
- Une aptitude ou compétence particulière dans un domaine requis

- Obtention d'un stage pré emploi par le passé
- Le Master
- La Licence
- Un Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Les diplômes secondaires ou de l'enseignement technique (BAC technique, GCE technique etc.)
- Attestation de stage de formation dans un centre de formation spécialisé
- Aucune des réponses sus mentionnées
- Autres.....

**16. Lorsque vous recherchez des candidats, cherchez vous effectivement des personnes qualifiées pour ce travail ?**

- Oui
- Rarement
- Toujours

**17. Quels sont les grands obstacles que vous rencontrez dans votre société lorsque vous recherchez des employés?**

- Inefficacité des moyens de communication qui nous permettraient de propager l'information sur l'offre d'emploi
- Peu de demandes répondent aux exigences standards
- Un manque de qualifications des demandeurs d'emplois
- Les jeunes sont paresseux et ne veulent pas travailler dur
- Les demandeurs d'emploi veulent des salaires qui sont au dessus de mes moyens
- Les jeunes préfèrent les travaux de bureau
- Il n'y a aucune institution qui sert de courtier en emploi

**18. Que devons nous faire selon vous pour reformer le système éducatif camerounais (programmes d'études et gouvernance éducative) afin de réduire le chômage des jeunes?**

- Créer plus d'écoles techniques professionnelles que d'écoles générales secondaires
- Créer plus d'universités professionnelles spécialisées que d'universités d'enseignement général
- Créer plus d'Instituts Supérieurs capables de procurer des Brevets de Technicien Supérieur dans des domaines spécifiques
- Créer davantage d'institutions d'apprentissage spécialisées dans la formation professionnelle
- Intégrer des aspects professionnels dans l'ensemble du programme d'études, du primaire au supérieur
- Réviser régulièrement, soit tous les cinq ans, la gouvernance du système éducatif
- Aucune des idées sus mentionnées
- Autres idées.....

**19. De par votre expérience, quelles failles avez-vous noté chez les jeunes employés avec lesquels vous travaillez ?**

.....

**QUATRIÈME PARTIE: QUESTIONS RELATIVES AUX CHERCHEURS D'EMPLOI**

**20. À quels obstacles êtes-vous confrontez entant que jeune demandeur du travail lorsque vous cherchez un emploi?**

- Expérience limitée
- Compétences limitées (pas appropriées pour le travail requis)
- Qualification requise (niveau d'éducation)
- Harcèlement sexuel
- L'obstacle linguistique (Bilinguisme)
- Handicap
- Formation peu appropriée pour les exigences du travail
- Autres raisons.....

**21. À quels types de discrimination êtes-vous confrontés tant que nouveau chercheur d'emploi?**

- Discrimination liée au genre
- Tribalisme
- Harcèlement sexuel
- Race
- Nationalité
- Religion
- Langue
- Handicap
- Apparence physique
- Corruption des institutions
- Autres obstacles.....

**22. Quelles sont les attentes des employés vis à vis des nouveaux chercheurs d'emploi?**

- Bonne expérience
- Niveau élevé de motivation
- Qualifications requises
- Bonne moralité
- Obligation de produire des résultats et de mettre à profit ses compétences
- Attributs physiques
- Un bon élément de groupe
- Amour pour la mission et la vision de l'entreprise
- Autres attentes.....

**23. Avez-vous déjà reçu l'aide du Fonds National de l'Emploi?**

- Oui
- Non
- Je ne connais pas le Fonds National de l'Emploi

**24. Connaissez-vous ce que fait le Fonds National de l'Emploi?**

- Offre des formations
- Offre des stages et des stages pré emploi
- Met les demandeurs d'emploi en relation avec les opportunités d'emploi
- Octroi des micro-prêts destinés à des opportunités d'auto emploi
- Diffuse des informations sur les opportunités de travail
- Autres.....

**25. Le système éducatif (du primaire à l'université) du Cameroun est-il selon vous efficace dans la formation des jeunes aptes sur le marché mondial de l'emploi?**

- Oui
- Non

**26. Si non, expliquez .....**

**27. Quels sont les grands obstacles que rencontrent les jeunes lorsqu'ils recherchent du travail?**

- Corruption politique et administrative
- Le système éducatif
- Le marché de l'emploi est inadéquat
- Les jeunes ne sont pas bien préparés par le système scolaire
- Les enseignants ne font pas leur travail
- La corruption lorsqu'on postule pour un travail
- Autres raisons .....

**28. S'il vous plait, avez-vous des suggestions ou recommandations relatives aux réformes du système éducatif du Cameroun ? .....**